

**TEMPS FORTS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
LORS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 26 JANVIER 2026**

Réunis **lundi 26 janvier 2026** sous la présidence de Claude Riboulet, les élus départementaux ont examiné 57 rapports, illustrant toute la diversité de l'action du Département de l'Allier : **soutien aux communes, logement, solidarités, économie, tourisme, environnement, jeunesse, culture et sport.**

Autant de décisions concrètes qui traduisent une ambition claire : agir au plus près des territoires et du quotidien des Bourbonnaises et des Bourbonnais.

TERRITOIRES - Le Département, partenaire clé des communes et intercommunalités

1,7 M€ mobilisé pour accompagner 52 communes : Le Département de l'Allier confirme son rôle de 1^{er} partenaire des collectivités : équipements publics, voirie, aménagements urbains, rénovation du patrimoine communal.

Pour aller plus loin...

175 628 € pour la démolition et la reconstruction d'un laboratoire de transformation (boucherie) à Beaulon.

156 562 € pour l'aménagement d'une place à Saint-Gérand-le-Puy.

141 960 € pour la rénovation des logements communaux à Villefranche-d'Allier.

90 000 € pour la réfection des toitures des groupes scolaires François Reverêt et Jean Moulin à Avermes.

90 000 € pour la restauration de l'église Saint-Denis de Maillet (Haut-Bocage).

85 899 € pour la réalisation de la couche de roulement de la RDN 7 (Saint-Prix).

CULTURE- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques

Le Département attribue **45 129 €** pour soutenir les activités culturelles de 16 collèges et la diffusion de spectacles sur le territoire.

Pour aller plus loin...

7 599 € à l'association Barizière-des-possibles à Barraix-Bussolles.

3 000 € au collège Charles Péguy à Moulins pour une pièce de théâtre satirique portée par les élèves.

1 500 € pour le spectacle place public à Montvicq.

SPORT - Soutenir le sport de haut niveau et les événements sportifs

Le Département attribue **43 800 €** à **6 clubs sportifs** de haut niveau et à **7 manifestations sportives**, confirmant son engagement en faveur du sport pour tous et du rayonnement territorial.

Pour aller plus loin...

6 500 € pour Vichy Val d'Allier natation (VVA natation).

5 000 € pour l'association Yzeure judo.

5 000 € pour l'ASPTT Moulins judo.

1500 € au challenge handi Arno tour à Vaux (Handi hand)

1 000 € Vichy open Vichy Cusset à Bellerive-sur-Allier (Badminton)

ÉCONOMIE ET TOURISME - Maintenir l'activité et l'attractivité du territoire

Le Département poursuit son engagement en faveur du développement économique et touristique, en soutenant la création d'activités et l'accompagnement des entreprises :

32 525 € pour la création de **3 gîtes**.

10 000 € pour accompagner **1 entreprise**.

Pour aller plus loin...

18 000 € pour la création d'un gîte à Chevagnes

10 230 € pour la création d'un gîte à Archignat

10 000 € pour le développement de la Pâtisserie Julien Meunier à Vichy

ENVIRONNEMENT - 1 075 arbres replantés dans l'Allier pour renforcer le patrimoine naturel

Dans le cadre de sa politique environnementale, le Département finance la replantation de 1 075 arbres et arbustes dans les communes de Besson, Saint-Victor et Verneix.

Montant de l'aide : **13 681 €**.

JEUNESSE - 90 000€ pour aider les jeunes en difficulté

Le Département de l'Allier consacre **90 000 €** à la gestion du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ), destiné aux jeunes en difficulté, âgés de 18 à 25 ans, en vue de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Le financement de ce fonds est assuré par le Département, avec la participation éventuelle d'autres collectivités territoriales, de leurs groupements et des organismes de protection sociale. Il est constitué sur le territoire du département de l'Allier, trois fonds locaux d'aides aux jeunes à Montluçon, Moulins et Vichy.